



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY
FACULTE D'AGRONOMIE
BP. 10 960, Niamey – NIGER
E.mail : fagronomief@gmail.com



APPEL A CANDIDATURE *** PROMOTION 2026-2027

FORMATION DIPLOMANTE A LA FACULTE D'AGRONOMIE

☑ Diplôme : Master 2-ès-Sciences Agronomiques

☑ Mention : Productions Végétales

☑ Spécialité : **Phytotechnie**

1- CONTEXTE

La Faculté d'Agronomie s'est résolument engagée dans la mise en œuvre effective du système LMD. Après un état des lieux des besoins en formation dans le domaine des sciences agronomiques au Niger la filière de formation en Productions Végétales (**Phytotechnie**) a été une des plus demandées.

2- OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de ce Master est de former des Ingénieurs Agronomes capables de :

- concevoir et mettre en œuvre des mesures durables d'optimisation de la production agricole ;
- promouvoir et de gérer une entreprise agricole ou un programme/projet de développement agricole.

3-FORMATION

La formation se déroulera en deux semestres répartis en cours présentiels, en travaux personnels des étudiants, en sorties pédagogiques et en stages (voyage d'études et stage individuel de fin d'études) pour un total de 60 crédits.

CONTENU DU PROGRAMME DU MASTER

UE1. Grands traits de l'Agriculture nigérienne (Semestre 1)

1ECU1 : Caractéristiques de l'Agriculture nigérienne

1ECU2 : Sécurité alimentaire et nutritionnelle

UE2. Optimisation de la Production agricole (Semestre 1)

2ECU1 : Diagnostic cultural et amélioration des systèmes de productions agricoles

2ECU2 : Amélioration des bases productives des terres

2ECU3 : Utilisation efficiente de l'eau à la parcelle

UE3. Gestion intégrée des ennemis des cultures (Semestre 1)

3ECU1 : Gestion des ravageurs animaux des cultures et des denrées stockées

3ECU2 : Gestion des Plantes nuisibles aux cultures

3ECU3 : Gestion des fléaux microbiologiques des cultures

UE4. Biotechnologies et Production de semences (Semestre 1)

4ECU1 : Production de semences

4ECU2 : Conservation de l'agro-biodiversité/Agriculture écologique

4ECU3 : Certification des semences et autres produits végétaux.

4ECU4 : Biotechnologies et améliorations végétales

4ECU5 : Biosécurité en agriculture

UE5. Valorisation des Productions végétales (Sem 1)

5ECU1 : Transformation des produits végétaux

5ECU2 : Commercialisation des produits végétaux

5ECU3 : Entrepreneurat agricole

5ECU4 : Suivi et évaluation de projets

UE6. Cours optionnels (2 crédits) (Semestre 1)

6ECU 1 : Informatique

6ECU 2 : Biométrie, collecte et analyse des données

6ECU 3 : Rédaction scientifique (Finalité recherche)

6ECU 4 : Gestion administrative (Finalité Professionnelle)

UE7. Analyse d'une activité agricole (Semestre 1)

7ECU1 : Voyage d'études

UE8. Stage de fin d'études (Semestre 2)

8ECU1 Mémoire de fin d'études

Le recrutement se fera par un comité scientifique et pédagogique sur la base de la qualité du dossier (notes, motivations, recommandations). Les candidatures féminines sont encouragées.

4- CRITERES D'ADMISSION

Ce Master 2 est ouvert :

- aux étudiants titulaires d'une Maîtrise-ès-Sciences Agronomiques ou équivalent ;
- aux étudiants titulaires d'un Master 1-ès-Sciences Agronomiques ou équivalent ;
- aux cadres en situation professionnelle, respectant les conditions d'admission et désireux de suivre la formation diplômante (tout le parcours) ou un perfectionnement selon des modules choisis à la carte.



5- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite adressée au Doyen de FA/UAM
- Copies légalisées du (des) Diplôme(s) requis et les relevés de notes des (6) semestres de la licence
- Une copie légalisée d'acte de naissance
- Une copie légalisée de certificat de nationalité
- Deux photos d'identité récentes
- Deux lettres de recommandation
- Frais d'examen de dossier : 10 000 FCFA

6- FRAIS DE FORMATION

Boursier Etat du Niger (ANAB): 500 000 F CFA
Non boursier : 750 000 F CFA
Autres:.....1 000 000 FCFA

7- CORPS PROFESSORAL, PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiants bénéficieront des compétences des spécialistes d'horizons variés (Enseignants-chercheurs, Chercheurs du domaine public), intervenants extérieurs (entreprises privées, institutions dans le domaine des productions végétales). A titre indicatif, on peut citer :

- ☺ ☺ M. Adam Toudou, PT (Émérite)
- ☺ ☺ M. Baragé Moussa, PT
- ☺ ☺ M. Amoukou Adamou Ibrahim, PT
- ☺ ☺ M. Zakari Moussa Ousmane, PT
- ☺ ☺ M. Kadri Aboubacar, PT
- ☺ ☺ M. Balla Abdourahmane, PT
- ☺ ☺ M. GUERO Yagi, PT (Émérite)
- ☺ ☺ Mme. Yayé-Dramé Aissétou, PT
- ☺ ☺ M. Adamou Mahaman Moustapha, PT
- ☺ ☺ M. Doumma Ali, PT
- ☺ ☺ Mme. Bâ Halima Diadié, PT
- ☺ ☺ M. Baoua Boukari, PT
- ☺ ☺ M. Haougui Adamou, PT
- ☺ ☺ M. Zangui Hamissou, MA

8- LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

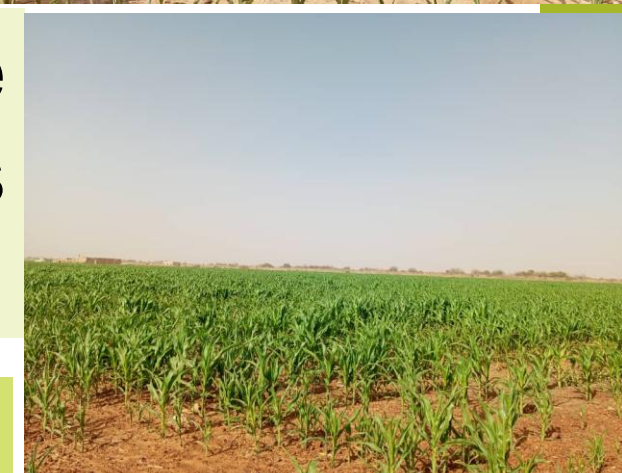
Les dossiers de candidature doivent être déposés au décanat de la Faculté d'Agronomie de l'UAM ou envoyés à l'adresse suivante :

Faculté d'Agronomie : BP: 10960 Niamey (Niger).

Email : fagronomief@gmail.com ;

Tel : (+227) 20 31 66 12 /

(+227) 96 68 47 48 / 96 96 84 68



Date limite de dépôt des dossiers : 19 octobre 2026 à 18h